



PRIME POUR L'IDENTIFICATION DES CHATS DOMESTIQUES

Formulaire de demande

À renvoyer dans un délai de **3 mois** à partir de la date de la facture du vétérinaire:

ECO-CONSEIL
Boulevard Anspach, 6 (11-36) - 1000 Bruxelles
E-mail : Ecoconseil@brucity.be

(A compléter en lettres capitales)

1 DONNÉES RELATIVES AU DEMANDEUR

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Téléphone : Portable :

Email :

Compte bancaire N° : BE

Titulaire du compte :

Le titulaire du compte doit être la personne à qui la note d'honoraires du vétérinaire a été adressée.

2 DONNÉES RELATIVES A L'ANIMAL

Nombre de chat(s) identifié(s) :

Prix de l'intervention :

Date de l'intervention :

3) DOCUMENTS À JOINDRE

1. La note d'honoraire originale émise par le vétérinaire ;
2. La preuve de paiement de la totalité de la note d'honoraire (extrait de compte...)
3. La copie des informations se trouvant sur la puce de l'animal ;

Bruxelles, le

Signature du demandeur :



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Urbanisme • Departement Stedenbouw

Cellule Eco-conseil • Cel Milieuraadgeving

Boulevard Anspach 6 (11-36), 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6 (11-36), 1000 Brussel

T. 02 279 33 10 - Ecoconseil@brucity.be - Milieuraadgeving@brucity.be

www.bruxelles.be • www.brussel.be